

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE

GRAND MONTAUBAN – COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**SESSION ORDINAIRE**  
*Séance du 19 avril 2018*

**DELIBERATION N° 56/04/2018 : ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC**

*L'an deux mille dix-huit, le jeudi 19 avril à 18h00, les membres du Conseil Communautaire du Grand Montauban-Communauté d'Agglomération, se sont réunis dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 13 avril 2018.*

**Présents Titulaires : 34**

Mesdames, Messieurs, Brigitte BAREGES, Alain ABADIE, Mathieu ALBERT, Danielle AMOUROUX, Danielle BEDOS, Marie-Claude BERLY, Pierre BONNEFOUS, Nadine BOUVET, Nadia CHEKLIT, Jean-Martial DEJEAN, Thierry DEVILLE, Daniel DONADIO, Philippe FRANCOIS, Alain GABACH, Jean-François GARRIGUES, Jacques GAYRAL, Bernard GISQUET, José GONZALEZ, Paul GRAND, Annie GUILLOT, Clarisse HEULLAND, Jean-Louis IBRES, Aurore KOTHE, Pierre-Antoine LEVI, Christian MOULIS, Paulette MULLER-DUPONT, Laurence PAGES, Bernard PAILLARES, Christian PEREZ, Françoise PIZZINI, Bernadette SERIEYS, Thierry VIALON, Claude VIGOUROUX, Michel WEILL.

**Absents ayant donné pouvoir : 12**

Mesdames, Messieurs, Maxime BERAUDO à Marie-Claude BERLY, Marc BOURDONCLE à Bernard PAILLARES, Jean-Luc BUDOIA à Christian PEREZ, Didier CLAMENS à Alain ABADIE, Alain CRIVELLA à Pierre-Antoine LEVI, Benoit IBRES à Françoise PIZZINI, Francis LABRUYERE à Claude VIGOUROUX, Sophie LARAN à Brigitte BAREGES, Christine MOLLIN à Jean-Louis IBRES, Rodolphe PORTOLES à Daniel DONADIO, Valérie RABAULT à José GONZALEZ, Monique VALAT à Annie GUILLOT.

**Absents Excusés : 2**

Mesdames, Messieurs, Pauline MUGNIER, Gaël TABARLY.

**Secrétaire de Séance : Monsieur Claude VIGOUROUX**

**Monsieur Jean-Louis IBRES donne lecture du rapport suivant :  
Mesdames, Messieurs,**

Vu l'article L1411-5 du code général des collectivités territoriales disposant qu'en matière de délégation de service public, les candidatures et offres sont ouvertes par une commission « ad hoc » composée de la manière suivante :

- l'autorité habilitée à signer la convention de délégation de service public
- 5 membres titulaires
- 5 membres suppléants

élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste, au scrutin de liste sans panachage, ni vote préférentiel.

Considérant que conformément à l'article D 1411-5 du code général des collectivités territoriales avant de procéder à l'élection des membres de la commission, il convient de fixer les conditions de dépôts des listes.

Considérant que les listes peuvent ainsi comprendre moins de noms qu'il y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir. En cas d'égalité de restes, le siège revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages. En cas d'égalité de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamés élus.

Vu la délibération n°12 du 22 mars 2018, définissant les modalités de dépôts des listes suivantes :

- les listes sont déposées ou adressées à l'attention de Madame la Présidente, au plus tard 8 jours avant la séance du conseil communautaire à laquelle sera inscrit à l'ordre du jour, l'élection des membres de la commission,
- les listes peuvent comporter moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir, conformément à l'article D 1411-5 du CGCT,
- les listes doivent indiquer les noms et prénoms des candidats aux postes de titulaires et suppléants.

Les listes parvenues dans les délais fixés sont les suivantes :

	Liste 1	Liste 2
Titulaires	Marie-Claude BERLY	Rodolphe PORTOLES
	Bernard PAILLARES	
	Jacques GAYRAL	
	Claude VIGOUROUX	
	Maxime BERAUDO	
Suppléants	Alain GABACH	José GONZALEZ
	Danielle AMOUROUX	
	Thierry DEVILLE	
	Nadia CHEKLIT	
	Michel WEILL	

Au vu de ces éléments, et conformément à l'avis favorable de la Conférence des Vice-Présidents du 11 avril 2018, il vous est proposé de bien vouloir :

- procéder à l'élection des membres de la Commission Permanente de Délégation de Service Public.

Il a été procédé au vote à bulletins secrets, dont le résultat a été le suivant :

Votants	46
Suffrages exprimés	45
Liste 1 / Madame BERLY	38
Liste 2 / Monsieur PORTOLES	7

Entendu le présent exposé,

Après en avoir délibéré et procédé aux opérations de vote à bulletin secret, sont déclarés élus de la Commission Permanente de Délégation de Service Public :

5 Titulaires	Marie-Claude BERLY
	Bernard PAILLARES
	Jacques GAYRAL
	Claude VIGOUROUX
	Rodolphe PORTOLES
5 Suppléants	Alain GABACH
	Danielle AMOUROUX
	Thierry DEVILLE
	Nadia CHEKLIT
	José GONZALEZ

La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le :

**20 AVR. 2018**

De sa publication le :

**20 AVR. 2018**

et/ou notification le :

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 20 avril 2018

La Présidente,  
Brigitte BAREGES

